

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/05/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

L'an 2023, le 4 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de SORMONNE s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de DENEUX François, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le . La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Vote
MAJORITE
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mme LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. CANARD Stéphane à M. SONZOGNI Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 04/05/2023
Et
Publication ou notification du :
04/05/2023

Absent(s) : Mme DONGE Christine, M. LEBLANC Eric

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

21_2023 – Engagement de travaux chemin de Taillefer et lancement du marché

Le maire présente l'estimation des travaux de voirie du chemin de Taillefer pour un montant de 155 658 € HT.

Selon le plan de financement ci-dessous :

Libellé	Dépenses	Recettes
Travaux voirie	155 658€	
Subvention DETR		29 268€
Autofinancement		126 390€
TOTAL	155 658€	155 658€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Donne son accord pour procéder au lancement du marché ;
Autorise le Maire à signer les documents nécessaires et le marché si celui-ci s'avère inférieure ou égale à l'estimation prévisionnelle.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le



ID : 008-210803904-20230504-21_2023-DE

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/05/2023
Le Maire
François DENEUX